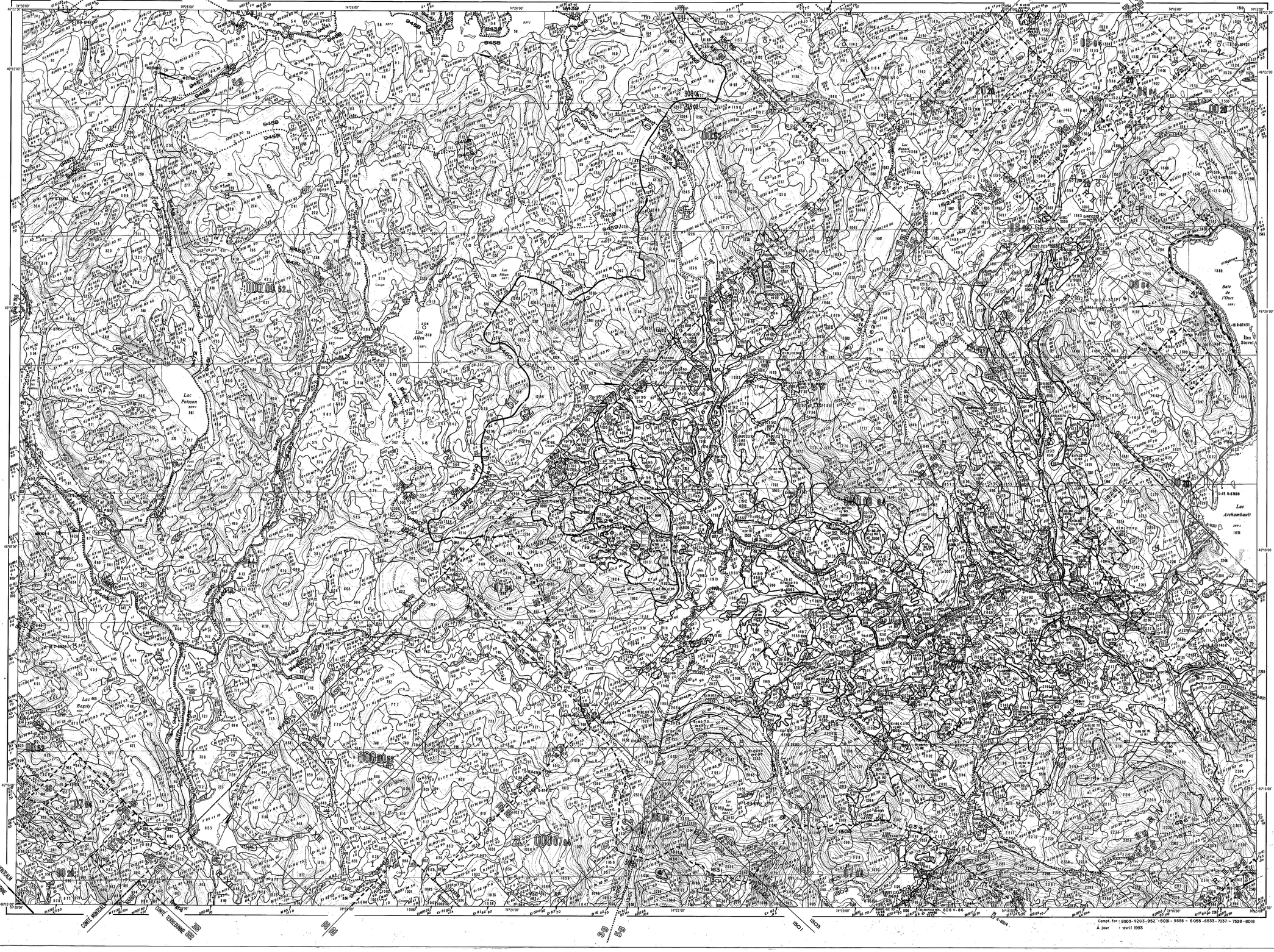

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie d'abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, étang rocheux
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, bollard d'hydravion
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouée	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe progressive irrégulière	cpi
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe par bandes	cpb
Coupe de protection, de dégagement des tiges d'avenir	cpd
Bridage partiel (dégagement)	cp
Protection à long terme	plt
Plantation en enrichissement	pre
Plantation en ouverture	pou
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ecom
Récolte des tiges brûlées (déchets libres)	rcd

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance
Résineux			
— — —	à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (F)
— — —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S)	R (F)
— — —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)	R (F)
— — —	à pin gris	R (P)	R (F)
— — —	à thuya (cèdre)	R (C)	R (F)
— — —	à mélèze	R (L)	R (F)
— — —	à sapin et/ou épinette	R (S)	R (F)
Pinèdes			
— — —	(épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)	
— — —	à thuya (cèdre)	P (C)	
— — —	à mélèze	P (L)	
— — —	à pin blanc et/ou pin rouge	P (P)	
— — —	à pin gris	P (P)	
— — —	à pin rouge	P (P)	
— — —	à sapin et/ou épinette	P (S)	
— — —	plantation (épinette blanche)	P (S)	
— — —	plantation (épinette noire)	P (S)	
— — —	plantation (épinette rouge)	P (S)	
— — —	plantation (épinette noire)	P (S)	
Sapinières			
— — —	(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)	
— — —	à épinette noire	S (S)	
— — —	à épinette noire et/ou épinette rouge	S (S)	
— — —	à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)	
— — —	à pin gris	S (P)	
— — —	à pin rouge	S (P)	
— — —	à sapin et/ou épinette	S (S)	
— — —	plantation (sapin baumier)	S (S)	
Pinèdes à pin gris			
— — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	P (P)	
— — —	— — — (pin gris occupant plus de 75% de la portion résineuse)	P (P)	
— — —	— — — avec thuya (cèdre)	P (P)	
— — —	— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (P)	
— — —	— — — avec pin blanc	P (P)	
— — —	— — — avec peuplier	P (P)	
— — —	— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (P)	
Pinèdes à pin rouge			
— — —	(pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	P (P)	
— — —	— — — avec thuya (cèdre)	P (P)	
— — —	— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (P)	
— — —	— — — avec pin blanc	P (P)	
— — —	— — — avec peuplier	P (P)	
— — —	— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (P)	
Cédrières			
— — —	(le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)	
— — —	à épinette noire et/ou épinette rouge	C (S)	
— — —	à mélèze	C (L)	
— — —	à pin blanc et/ou pin rouge	C (P)	
— — —	à pin gris	C (P)	
— — —	à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
Mélèzes			
— — —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (L)	
— — —	à thuya (cèdre)	M (C)	
— — —	à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)	
— — —	à pin blanc et/ou pin rouge	M (P)	
— — —	à pin gris	M (P)	
— — —	à sapin et/ou épinette blanche	M (S)	
Sapinières-pessières			
— — —	(sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	M (S)	
— — —	à épinette noire et/ou épinette rouge	M (S)	
— — —	(plantation de mélèze européen)	M (L)	
— — —	(plantation de mélèze laricin)	M (L)	

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Tendance
Feuillu d'essences tolérantes			
— — —	avec pin blanc	F (P)	F (F)
— — —	avec pin gris	F (P)	F (F)
— — —	avec pin rouge	F (P)	F (F)
— — —	avec thuya (cèdre)	F (C)	F (F)
— — —	avec épinette noire ou rouge	F (S)	F (F)
Bouleaux à bouleaux blancs		BB (S)	BB (S)
— — —	avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — —	avec épinette noire ou rouge	BB (S)	BB (S)
— — —	avec pin gris	BB (P)	BB (P)
— — —	avec pin rouge	BB (P)	BB (P)
— — —	avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes		BJ (S)	BJ (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc		F1 (P)	F1 (F)
— — —	avec pin gris	F1 (P)	F1 (F)
— — —	avec pin rouge	F1 (P)	F1 (F)
Peuplierais avec sapin		PB (S)	PB (S)
— — —	avec pin gris	PB (P)	PB (P)
— — —	avec pin rouge	PB (P)	PB (P)
— — —	avec épinette noire ou rouge	PB (E)	PB (E)
— — —	avec résineux	PB (R)	PB (R)
Aulnaies à aulnes rugueux		AR (S)	AR (S)
Cédrières résineuses		CR (C)	CR (C)
Mélangés à feuillus tolérants		MF (F)	MF (F)
— — —	sur station humide	MFh (F)	MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		
— — —	d'essences intolérantes	F
— — —	d'essences tolérantes	F1
— — —	sur station humide	Fh
Peuplierais		PE
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris		B (B)
— — —	à bouleaux jaunes	BJ
Peuplierais		PE
Cédrières rouge		Cr (C)
— — —	à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — —	à bouleaux jaunes	E (B)
Chênaies		CH
— — —	d'essences intolérantes	E (F)
— — —	à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre		ES
— — —	de bouleau jaune	BJ (J)
— — —	de chêne rouge	CH (R)
— — —	de frêne d'Amérique	Fr (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dynamiter	cpd
Coupe partielle par bandes	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpl
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	pl
Brûlis partiel	p

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 0 à 18.50% — 18.50 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cr
Chablis	ch
Chablis total	chr
Épidémie sévère	pl
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	10	10-30 (ans)
30 "	31-60 "	30	30-50 "
50 "	61-80 "	50	50-80 "
80 "	81-100 "	80	80-100 "
100 "	101-120 "	100	100-120 "
120	121 et plus	120	120-70 "
			70-120 "

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (jeune indécisement): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé de tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements : majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Vieux (vieux indécisement): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges critiques de 90 ans; autres peuplements : majorité des tiges vieilles de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	++
Abrupte	91 et plus	+++

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1D2 30 H 5 C5 c150 D1
S = densité sol
E = classe de pente
D = classes d'âge
H = perturbation
C = classe de hauteur
c = classe de densité
S = sous group. d'essences
E = groupement d'essences
D = classe de densité
1 = classe de pente
5 = classe d'âge
C = groupe de l'origine
c = origine
150 = classe de hauteur
D = classe de densité
1 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Guy Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 61
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion 071°
Bloc d'aménagement 14
Concessionnaire ou autres 01
Bassin hydrographique 313
Bassin primaire 02*
Bassin secondaire 7
Unité de gestion privée 431*
Municipalité 61
Division de recensement 580*
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1303 *
Région écologique 3g*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 690 MATAWINIE *

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for : 8903-9203-952-5031-5558-6055-6533-7057-7538-8018
À jour : avril 1997.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision : .

Divisions territoriales en date du : 15/3/84, 1/11/87
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-10 S.E. S.O.	31-9 S.E. S.O.	31-12 S.E. S.O.
31-7 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-8 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-5 N.E. N.O. S.E. S.O.
31-2 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-1 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-4 N.E. N.O. S.E. S.O.

31 J/8 S.O.